

**S'UNIR
POUR
RESISTER**

**CONTIDIONS DE TRAVAIL,
CHARGES - EMPLOIS:
BURN-OUT**

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Ti Coq Bataill'



Edition de Août 2017



*Gramoune la di:
" Gran Prométer, Ti Donér "*

Edito

18 emplois non pourvus aux mouvements ! 18 bureaux vides, une vingtaine de services touchés !

Voilà le remerciement de votre administration pour les résultats obtenus dans des conditions extrêmement difficiles, compte tenu de l'inadéquation flagrante du TAGERFIP à nos charges réelles de travail ! Car la DRFIP de la Réunion a de bons résultats, mais à quel prix ? Et jusqu'à quand ?

Le fatalisme de notre Direction locale nous laisse sans voix :

On nous répond « réorganisation, simplifications, équipe de renfort » en sachant très bien ce que valent les promesses de ce type au quotidien.

Si les plus hauts cadres administratifs dans d'autres corps n'hésitent pas à se lever pour dire non, ceux de Bercy ne le feront pas ! **Inutile de rêver !**

Il y a quelques années déjà que la Direction Générale a fait de nos hauts fonctionnaires des serviteurs zélés, abreuvés au lait de la meilleure promotion, toujours plus alléchante mais aussi toujours plus inaccessible. De ces experts dont la compétence était indiscutable, elle a fait des individualistes forcenés, qui se bousculent face à une entrée de plus en plus étroite dans le monde des « élites » ...On leur a fait perdre le sens de leur mission, celle d'alerter le politique, et le sens du réseau qui faisait de notre administration un socle pour le pays.

Dans les couloirs de Bercy, tout se vend et tout s'achète !

La haute Fonction publique, soumise aux pouvoirs en place, n'est plus une conseillère pour l'État, elle ne sert plus qu'à trouver des moyens de faire des coupes sombres dans les effectifs, car il y a longtemps que ses membres éminents n'attendent plus la considération ...**Quel gâchis !**

De fait, aucun n'a plus conscience du terrain et de la réalité qui s'y joue, aucun ne peut vous regarder en face et vous dire que telle ou telle mission doit disparaître, car vous, vous êtes face à nos concitoyens, à leur exigence de service public et vous servez de remparts.

« Ce sont les soldats qui gagnent les batailles, et ce sont les généraux qui s'en vantent » disait un homme célèbre. Vous êtes les soldats, mais quoiqu'il arrive, les généraux ne gagneront pas sans vous. Vous connaissez votre métier, vous le maîtrisez, vous l'aimez.

Le courage ne se monnaie pas. Dans notre administration, il faut maintenir la volonté de refuser la pression et le fatalisme. La colère est parfois saine, lorsque le mensonge prend le pouvoir, lorsque la réalité ne correspond plus aux politiques prônées ni à l'intérêt général.

Ces vingt emplois sont un coup de force, une trahison pour les collègues qui courent, s'essouffent, trébuchent et parfois tombent ...

Les discours n'ont que trop duré ! Nous ne sommes pas dupes ! Si ces suppressions se font en 2017, il y en aura d'autres, beaucoup d'autres ! Si elles sont acceptées dans le silence, certains y gagneront sans doute un nouveau bonus...Le cadeau de la loyauté ? Bien plutôt celui de l'obéissance ...

Nous ne demandons que les moyens d'accomplir nos missions, rien d'autre ! En toute impartialité et en toute justice !

Nous avons cette immense force : la dignité de n'attendre que cela !

Nos métiers sont menacés, notre avenir est en jeu ! C'est notre Combat !

Bonne lecture,
Magali BILLARD

SOMMAIRE :

- Edito
- Le syndicalisme aujourd'hui
- Les coupes budgétaires dans le service public
- Brèves
- Conditions de travail
- AG du 6 Mars 2017

SYNDICALISME : quel avenir ?



Jean-Claude BENARD, militant hors pair, au verbe haut, au sabre aiguisé a été de tous les combats syndicaux de la Fonction Publique pendant plus de 30 ans. Leader incontesté et incontestable de la grève de mars 1997, il symbolise encore aujourd'hui le combat contre la suppression de la sur-rémunération. Pour autant, il savait se muer en simple militant au Centre des Finances Publiques de Saint-Paul où il officiait.

Même à la retraite, Jean-Claude est toujours et nous apporte son éclairage utile en ces temps troubles.

Pour les plus jeunes adhérents : Jean-Claude a été secrétaire du SNUI pendant 25 ans, administrateur régional du SNUI, de Solidaires-Réunion, membre de la commission nationale spécialisée et président du Conseil Syndical national à Paris pendant 3 ans. Par ailleurs, il a été pendant plus de 10 ans membre du Conseil Economique et Social (Président de la commission des affaires générales et financières). Il a aussi participé à l'Observatoire des prix (rédaction d'un rapport sur le coût des billets d'avion). Solidaires Finances Publiques est la fusion du SNUI (impôts) et de Sud Trésor (trésor).

Jean-Claude, penses-tu que la Fonction Publique est en danger ?

La fonction publique et le service public sont en danger. Sans vouloir tomber dans le catastrophisme, la fonction publique est appelée à mourir à petit feu avec de plus en plus de missions transférées au secteur privé. Depuis deux quinquennats, le pouvoir politique s'est attaqué fortement aux effectifs et aux missions de la fonction publique. Les fonctionnaires seraient responsables de tous les maux et notamment de la dette publique ! Des services de proximité (maternité, poste, trésoreries, ...) ont été supprimés, les effectifs, réduits à la portion congrue, des tâches (la plus-value aux notaires...) externalisées. Sous couvert d'informatisation et de métamérisation, le citoyen, a été jeté en dehors de nos services !

Comment inverser la tendance ?

C'est très compliqué de renverser la tendance. Ainsi, à l'heure actuelle on supprime le ministère de la fonction publique, on diffuse insidieusement l'idée que les fonctionnaires travaillent très peu, ont la garantie de l'emploi tout en étant sur-payés. Il est donc normal de supprimer 120 000 postes!!! Avec le fort taux de chômage actuel ces messages populistes plaisent à une partie de la population. Mais ce n'est qu'un « miroir aux alouettes ».

Lorsque le service public disparaîtra, il faudra bien que la population se réveille. Nous pouvons inverser la tendance. Mais, il faut, sans cesse, détruire ces fausses idées qui souvent trouvent preneurs dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Est-ce que le syndicalisme est armé pour faire face à ces attaques incessantes et à cette morosité ambiante ?

Le syndicalisme en France n'est pas en mesure actuellement à faire face à ces attaques.

Les actions communes sont de plus en plus rares. On a l'impression que les syndicats sont coupés de leur base. Par ailleurs, certains leaders, et cela depuis plusieurs années préfèrent négocier avec le gouvernement pour «préserver leur avenir personne».

Remobiliser, être plus proche de ses adhérents, être à l'initiative, ne plus subir, innover, c'est peut-être là une solution.

De plus en plus, l'individualisme prime. Le syndicalisme est vécu comme une assurance personnelle et non comme des actions collectives.

Deux exemples : en 1997, nous avons fait une grève exemplaire (1 mois de grève, occupation des locaux techniques de la préfecture, manifestations quotidiennes, blocage des axes routiers, aéroport, etc....) Résultat : Depuis 20 ans, les nouveaux arrivants fonctionnaires à La Réunion bénéficient de la « sur-rémunération ». La loi « De Peretti » prévoyait de supprimer les 35 % aux nouveaux arrivants. Grâce à cette action très dure, vous voyez à l'heure actuelle le résultat sur vote fiche de paye.

Autre chose : Depuis 30, 40 ans, nous nous sommes battus pour le retour le plus rapidement possible des agents ayant leur C.I.M.M dans notre île (tout grade confondu). En raison des suppressions de postes, de la réduction des départs à la retraite, cela risque d'être compliqué pour les années à venir.

Pendant des années, lors de nos déplacements, on essayait de rencontrer en métropole des agents ayant quitté leur département et désirant rentrer. On apportait notre soutien, notre expertise dans les CAP nationales à ces camarades qui savaient nous interpeller.

... suite page 4 =>

... suite " Syndicalisme: Quel avenir ? "

Quelle tristesse d'en voir certains se détourner de l'action syndicale, des combats collectifs, de notre organisation pour des chimères !

Nous avons besoin de tout le monde pour continuer le combat, pour aider nos collègues qui veulent venir ou revenir à la Réunion, pour nos emplois, pour nos missions, pour défendre la fonction publique et le service public.

Terminons quand même sur une note optimiste, J'ai toujours dit que le syndicalisme est un idéaliste qui rêve d'un monde meilleur. Souhaitons que ce monde passe par un véritable service public.

Je fais confiance aux camarades de la Réunion de porter les valeurs de notre organisation.

ACTUALITE METIER

La DRFIP abandonne les collectivités locales

ALERTE !!!

Les choix économiques nationaux abaissant les dotations de l'Etat aux collectivités en leur transférant toujours plus de compétences n'expliquent pas à eux seuls la forte augmentation des impôts locaux à La Réunion.

Le service public neutre de conseil et d'analyse financière que l'Etat doit aux collectivités publiques a été abandonné par la DRFIP.

Cette situation explique en bonne partie le crash financier vers lequel les collectivités se dirigent actuellement.

Comme dans tout le réseau, le métier de la dépense a subi un dénigrement certain. Des transformations législatives puis organisationnelles, CHD, CAP, ont participé à la suppression des postes consacrés au contrôle. Cependant, les contrôles de la paye des collectivités restent une priorité pour le juge des comptes et pour la DRFIP.

A La Réunion, la situation de l'emploi des collectivités est particulière. Dans une situation de chômage de masse, ces emplois, très majoritairement précaires et participant à l'achat de la paix sociale sont une part très (trop ?) importante du budget de fonctionnement d'une collectivité.

Où sont les véritables services de paye dont la DRFIP devrait doter les Trésoreries pour cette activité ?

Mais c'est dans le contrôle des recettes que l'abandon du service public de contrôle est un scandale pour le citoyen, les services de recettes ayant été tellement dépouillés qu'ils se trouvent face à un écueil pratiquement insupportable.

L'automatisation des poursuites provoque l'afflux de versements informatisés sur les comptes bancaires des Trésoreries. L'impossibilité d'intégrer automatiquement ces fichiers (caf, mutuelle...) dans Hélios oblige à une intégration individuelle chronophage des encaissements avec un encombrement des comptes d'attente, ce qui fausse les comptes des collectivités.

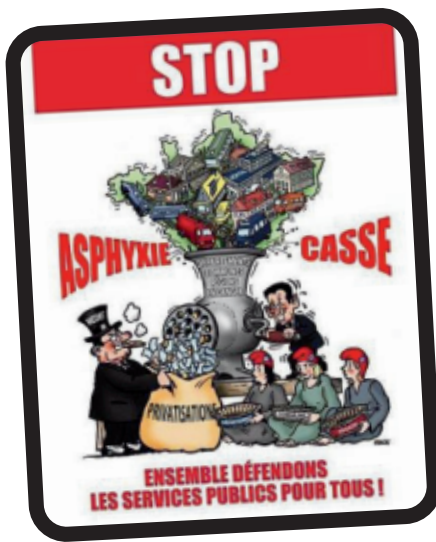
La mise en place de grosses régies prolongées pouvant effectuer du pré-contentieux est une idée privilégiée mais à condition que l'ordonnateur y mette les moyens, en personnel notamment.

La DRFIP ne se donne pas les moyens de pouvoir effectuer le contrôle sur pièces et sur place de ces régies. A La Réunion, il n'y a pas de bailleur social public. Les communes ont toujours eu à gérer les logements sociaux, l'accession à la propriété et la résorption de l'habitat insalubre. Les très grosses régies créées à ces effets n'ont pas été vérifiées sur place depuis des décennies malgré les importantes anomalies révélées par les contrôles sur pièces. C'est un risque de perte financière importante pour la collectivité.

De plus, le service bancaire dû à ces régies par la DRFIP est en état de décomposition. Par exemple, à La Réunion, certaines particularités liées à l'éloignement sont niées. Depuis un an, les régisseurs doivent envoyer par la poste, aux frais des ordonnateurs, les chèques dans un centre d'encaissement en métropole avec un risque élevé de retard et de perte.

Face à ces contraintes qui empoisonnent le quotidien, les collectivités privilégient l'externalisation de leurs services vers le privé au moyen de Délégation de Service Public.





... suite " La DRFIP abandonne ... "

Cette solution est coûteuse pour l'usager puisque, au delà du coût financier plus élevé pour les citoyens (au minimum les abonnements) les compensations versées par la collectivité aux fermiers ne lèvent pas les interrogations légitimes qui restent sur le reversement total par ces derniers et sur le montant des impayés.

Après ce constat affligeant sur les conséquences de l'abandon du service public de contrôle, qu'en est-il du conseil comptable et financier aux collectivités ?

Comme dans tout le réseau en métropole ou ailleurs, le Service Public de conseil bancaire et financier, a été laissé aux banquiers dont l'impartialité est bien connue lorsque leurs intérêts sont en jeu !

Evoquons ainsi l'endettement des collectivités suite à des choix contestables révélés par la crise financière dès 2008 :

Les chiffres des recettes fiscales des collectivités à la Réunion ne sont pas sincères. Le recensement cadastral de 1977 déjà très parcellaire à l'époque, n'a subi aucune actualisation à ce jour, alors que la population a entretemps plus que doublé.

Ainsi, les collectivités ont pour seule marge de manœuvre l'augmentation des taux d'imposition alors que la DRFIP devrait pouvoir lui proposer des solutions dans l'élargissement de l'assiette d'imposition.

Enfin, le réseau d'alerte, qui associe la DRFIP d'une part, dans le cadre de sa mission d'analyste financier des collectivités, la préfecture dans le cadre de son contrôle de légalité et d'autre part, la CRC dans son rôle de conseil aux collectivités est peu efficient, car différent du référentiel appliqué dans l'hexagone.

Le fait pour une collectivité de consacrer plus de 30% de son budget de fonctionnement à la rémunération de salariés aux deux tiers contractuels n'a pas le même retentissement à La Réunion. Si l'on appliquait le référentiel de métropole, beaucoup plus de collectivités pour ne pas dire la totalité devraient être dans le réseau d'alerte.

Ces défaillances du conseil que la DRFIP doit aux collectivités a pour conséquence la pérennisation de décisions politiques toxiques budgétairement, qui n'ont jamais fait l'objet d'expertise de la part de la DRFIP, alors que c'est le cœur même de son métier.

Le résultat de cet abandon de Service Public, c'est le citoyen réunionnais qui en subit fortement les conséquences par le biais de l'augmentation des impôts locaux (dans une région comprenant beaucoup de petits propriétaires non imposables à l'IR et vivant sous le seuil de pauvreté).

Groupe de travail sur le contrôle fiscal :

Le 28 juin 2017, se tenait un groupe de travail sur le Contrôle Fiscal à la DGFIP. Ci après quelques éléments sur les problématiques bien réelles du contrôle fiscal abordés par Solidaires dans sa liminaire et dans les débats.

- Le « droit à l'erreur » : quelle forme prendra ce concept et quelles en seront les conséquences concrètes sur la mission de contrôle ?
- Le contrôle, contrepartie du système déclaratif, ne doit pas être remodelé en prestation de service. Le syndicat met en garde l'administration contre les conséquences d'une telle évolution sur l'efficacité de nos missions mais aussi, ... le consentement à l'impôt.
- L'omniprésence d'un management qui ignore les différents aspects de la chaîne de travail du contrôle fiscal, et rien ou presque sur la programmation qui pose problème, ou encore sur la couverture efficace du territoire.
- Dénonciation de la nouvelle gestion des personnels du Contrôle Fiscal : profilage des cadres A+, augmentation du délai de séjour pour l'encadrement, évaluation des compétences tous les 5 ans pour l'ensemble des agents.

DANS LE NUMERIQUE :
" NA PI D'SEL "
(pixel)

Pour Solidaires Finances Publiques, il s'agit là tout simplement d'un démantèlement et d'une déréglementation des droits des agents, notamment en matière de règles de gestion, qui se met en place.

Autre point exprimé sur RIALTO NEMO :

Le syndicat a rappelé le fait que Rialto Mémo renforce la conviction des agents, que cet outil ne les aide pas dans l'exercice du contrôle externe. Bien au contraire, il les handicape en raison de saisies chronophages et redondantes, et par manque d'interconnexion entre les différents logiciels.

Pour Solidaires : Il faut en finir avec une méthode de management dévastatrice et surannée. Il faut renforcer les moyens humains des services de contrôle, mais aussi matériels, à la hauteur des enjeux.



BREVES

Quartier " 3 let "

Solidaire s'est souvent offusqué du désintérêt des élus réunionnais face à la décrépitude voire la disparition des services publics sur leurs territoires.

Un député maire de la cote ouest, passant devant la perception de sa commune, constate que celle-ci est fermée et se plaint immédiatement au Perfidus la non accessibilité de la trésorerie un jour et une horaire d'ouverture

prévu.

Le chef de poste, se plaignant de la difficulté d'organiser la caisse dans le poste, s'est vu rappelé l'obligation d'accueil du public et la nécessaire ouverture de la caisse.

Il lui a été rappelé que les logements de fonction au dessus des trésoreries, ont existé pour que le comptable puisse toujours ouvrir la perception, la caisse en temps et en heures.

Bon grès malgré, le comptable dut

immédiatement ouvrir l'accueil et tenir la caisse lui même.

Moralité : Faut-il réviser notre jugement? Nous sommes bien mal fondé de douter du sens civique de nos élus. Certains "barons", cheffailons administratif ont encore moins le sens du service public.



Concours

Petit message au cadre qui utilise notre documentation (celle de Solidaires Finances Publiques) pendant les séances de préparation aux différents concours.

Nous sommes très flattés que notre "pauvre" documentation soit utile à votre auguste intelligence! Seulement, usez d'un minimum de correction en nous demandant la permission gentiment de préférence :-D

Ces conseils pour l'oral, sont pour partie, issus de témoignages de nos adhérents ayant passé cette épreuve.

Cette transmission est symbolique de notre organisation...nous sommes très heureux que la DRFiP reconnaisse la pertinence de nos travaux!

Orifice ostentatoire :

Le contribuable saint andréen a beaucoup de chance lorsqu'il attend patiemment dans la file d'attente devant la trésorerie de Saint André. Il a face à lui, en regardant vers la montagne, un l'unique panorama qui permet de voir intégralement les volcans actifs de l'île, le piton des neiges et la massif de la fournaise.

De plus, face à lui, sur la façade de la trésorerie, se trouve un orifice à hauteur de tête par lequel, il peut voir entendre voir sentir tout l'argent qui transite dans la trésorerie.

En effet, c'est dans une pièce, qui anciennement servait à vendre des timbres directement dans la

rue, d'où l'orifice donnant vers l'extérieur, que les agents utilisent pour compter l'argent avec des appareils émettant des sons significatifs.

Dans l'arrondissement le plus sinistré de la région ayant le plus fort taux de chômage de l'union européenne, malgré la plus grande honnêteté et probité, un tel orifice pourrait être considéré par tout contribuable comme véritablement ostentatoire.

Enfin, on peut s'interroger sur la réalité des préoccupations sécuritaire du DRFiP lorsque l'on voit de tels faille caricaturale dans un poste qui a déjà eu des problèmes de vol d'argent et où on été mis en accusation le coté ostentatoire, et la trop grande proximité avec le contribuable dans les procédures de caisse.

POUPEE VS CAMION DE POMPIER



Au CDAS, nous avons l'occasion de débattre de nombreux sujets dont notamment le choix des cadeaux de Noël et des prestataires de jouets. Pour la petite anecdote, des suggestions surprenantes et parfois loufoques peuvent éclore de la part de certain représentant du personnel d'une OS que nous ne nommerons pas : comme la suppression du choix des jouets remplacé par un jouet unique poupée pour les filles VS camion de pompier pour les garçons. Alors vous êtes plutôt « poupée » ou « camion de pompier » ?

QUAND L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL DEVIENT TROP LOURD A PORTER.

Il serait illusoire de croire que les agents sont les premiers responsables des difficultés de leur service. Comme rappeler lors de notre AG, **il ne faut pas que les agents se trompent de cible quand tout va mal et que la pression monte.**

Dans notre DRFIP, les conditions de travail sont fortement dégradées en dépit de ravalements immobiliers en trompe l'œil. S'il est fort agréable de travailler dans de nouveaux locaux fraîchement refait, c'est loin d'être suffisant et il faut dépasser le bien-être visuel ponctuel pour se projeter dans le fonctionnel et l'opérationnel à long terme et ce, en fonction des missions exercées. Quand on prend le temps d'analyser les difficultés de chaque service, le constat reste le même :

- manque de moyen humain
- pression de productivité
- perte de repère et d'autonomie dans le travail
- management brutal (de plus en plus courant)
- immobilier inadapté aux missions au vu des charges et sollicitations externes (particuliers, professionnels et collectivités territoriales).

L'administration, bien consciente de toutes ces dérives, se complaît, dans cette situation de désignation « du, des » maillons faibles par les agents et/ou les services entre eux. En multipliant les comparaisons ouvertement et sans retenu, en omettant scrupuleusement d'afficher les contextes de proximité, l'administration **s'affranchit de ses propres responsabilités en termes de conditions vie au travail des agents.**

Faute de combattre collectivement le mal à la source, faute d'interpeller l'Administration, le « burn-out » prend une ampleur inquiétante à la DGFIP.

Le syndrome d'épuisement professionnel, ou « burn-out », est un ensemble de réactions consécutives à des situations de stress professionnel chronique dans lesquelles la dimension de l'engagement est prédominante. Il se caractérise par 3 dimensions :

- l'épuisement émotionnel : sentiment d'être vidé de ses ressources émotionnelles,
- la dépersonnalisation ou le cynisme : insensibilité au monde environnant, déshumanisation de la relation à l'autre (les usagers deviennent des objets), vision négative des autres et du travail,

– le sentiment de non-accomplissement personnel au travail : sentiment de ne pas parvenir à répondre correctement aux attentes de l'entourage, dépréciation de ses résultats, sentiment de gâchis... À la DGFIP, les missions demandent un investissement personnel et affectif important. Les agents peuvent être concernés par **le risque de « burn-out » quand ils en arrivent à ressentir un écart trop important entre leurs attentes, la représentation qu'ils ont de leur métier (portée par des valeurs et des règles) et la réalité du travail.** Cette situation, qui les épuise et les vide « émotionnellement », les conduit à remettre en cause leur investissement initial.

Avec ce nouveau Président et son gouvernement, l'horizon s'assombrit à chaque annonce qui tombe. Les fonctionnaires, nécessaire au bon fonctionnement du service public, sont dénoncés comme les coupables de tous les maux des Français ou presque. Quoiqu'il en soit, les fonctionnaires seront les variables d'ajustement aux mains des politiciens sans scrupules qui tranchent à leur guise et en fonction de leurs promesses électorales dans les effectifs et les missions de la fonction public d'État.

À lire entre les lignes, être connecté devrait suffire à tout un chacun pour exister tout en vivant dans la médiocrité.

D'autres choix sont possibles et c'est tous ensemble que nous devons lutter contre la résignation et pour de meilleures conditions de vie au travail.

Eric METRO



LE SAVIEZ-VOUS ?

Connaissez-vous l'ALPAF ?

**Vous voulez acquérir un bien immobilier, améliorer votre habitation principale, ... ?
Savez-vous qu'il existe différents types de prêts ouverts aux agents de la Fonction Publique ?**

Connaissez-vous l'ALPAF ? C'est une association à but non lucratif qui a pour objet de faciliter le logement des agents des ministères économique et financier et de leurs familles.

Vous disposez sur le site de l'alpaf de multiples renseignements.

Par exemple, vous pouvez prétendre à un prêt immobilier complémentaire entre 8500 et 11000 euros pour l'achat d'une maison ou d'un appartement.

Vous devrez vous référer aux conditions en vigueur car le montant du prêt est calculé en fonction de votre revenu fiscal mais aussi du nombre de parts

dans le foyer. Une des conditions essentielles est de ne pas franchir le seuil de 33,33% d'endettement.

Il existe également un prêt adaptation pour le logement pour handicapés pour un montant entre 2400 et 10000 euros. Vous aurez des frais de dossier qui s'élèveront à 2%.

Les prêts n'ont pas d'intérêts bancaires.

Votre enfant s'envole pour des études en métropole. Vous pouvez prétendre à un prêt pour le logement étudiant entre 1200 et 1800 euros. La somme n'est pas importante, mais elle vous servira au moins pour la caution ou divers frais. Insuffisante mais elle a le mérite d'exister !

L'ALPAF dispose également de logements sociaux en Ile de France pour les nouveaux agents.

N'hésitez pas à consulter

www.alpaf.finances.gouv.fr

Autorisations d'absence dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation (PMA) Circulaire du 24 mars 2017

La circulaire du 24 mars 2017 relative aux autorisations d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation (PMA) étend aux fonctionnaires les autorisations d'absence pour procréation médicalement assistée.

A l'instar des salariés du secteur privé, les employeurs publics peuvent désormais accorder de telles autorisations d'absence aux agentes et leurs conjoints pour les actes médicaux nécessaires, sous réserve des nécessités du service.

Ces autorisations d'absence rémunérées sont incluses dans le temps de travail effectif et assimilées à une période de services effectifs.

Assemblée générale du 6 mars 2017 SAINT PAUL

Retour en images sur notre AG, grand moment de rencontre en toute convivialité et entièrement organisée par les militants de la section 974 - MERCI

